Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1145

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

28 octobre 1993 – nº 1145
Hebdomadaire romand
Trentième année

Eclipse de lune en 2005

Le Parti socialiste suisse met en discussion auprès de ses sections un Programme économique pour les années 1993-2005.

C'est un exercice stimulant, même s'il ne faut pas imaginer l'ensemble des adhérents (ils ne militent pas tous) analysant, disputant, glosant sur des sujets aussi ardus que les limites du monétarisme ou le rôle du Gatt. Tous les fidèles ne sont pas théologiens. C'est aussi un exercice révélateur: de génération politique en génération politique, on lit l'histoire qui bouge. On se repositionne. Il y aura donc un programme 1993, comme en 1959 et en 1982.

La caractéristique de la mouture contemporaine est dans son titre. Le programme se veut économique, sa visée est limitée dans le temps. L'horizon 2005 n'est pas l'échéance d'une conquête du pouvoir; ce n'est pas cette année-là que la vie sera changée. C'est une sorte de limite de validité: réformisme data.

Le programme 1993-2005, en fonction de ce choix méthodologique, est donc fondamentalement réformiste. La question n'est pas éludée. La section 3 du chapitre C la traite en 20 lignes sous le titre: «Le PS ne veut-il plus de rupture avec le capitalisme ?»

Ne le voudrait-il plus alors que les charges, depuis 1982, se sont aggravées ? croissance du chômage, rôle international prédominant des capitaux flottants, ce capitalisme «à la roulette», comme le désigne le programme du PS; ou encore la mise en danger de l'unité sociale, le glissement vers une société duale, etc. Mais, d'autre part, dans le même intervalle, les autres modèles se sont effondrés. Certes, la planification totalitaire n'a jamais été un modèle pour le socialisme démocratique; cependant les rédacteurs du programme constatent aussi les limites, aujourd'hui avérées, de l'autogestion. De surcroît, l'économie suisse est de plus en plus intégrée à l'économie mondiale, la gauche suisse n'a pas une perspective renforcée de devenir majoritaire en quelques années. Comment donc concilier la fonction critique plus que jamais nécessaire et l'action freinée par les contraintes politiques ? En choisissant le parti non pas ●●●

Le mode électoral genevois

(*ag*) Un observateur extérieur a de la peine à comprendre non pas les particularités du système électoral genevois, mais l'usage qui en est fait. Genève se distingue entre tour les cantons par deux traits distinctifs: l'élection du Conseil d'Etat décalée après l'élection du Grand Conseil; l'élection du Conseil d'Etat en un seul tout, puisqu'il suffit de franchir la barre de 30% pour être élu, à la condition bien sûr que sept des autres candidats n'aient pas obtenu un meilleur résultat.

Le système a sa logique. L'élection du Grand Conseil permet d'évaluer les forces et de mesurer les prétentions. S'il en est tenu compte raisonnablement, l'élection du Conseil d'Etat peut légitimement se faire en un tour. Le pendant de ce système est celui que pratiquent les autres cantons: élection simultanée du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Mais pour le Conseil d'Etat la majorité absolue est requise au premier tour; le second tour permet donc de tenir compte éventuellement des résultats initiaux. Ce qui autorise au premier tour une liste plus étoffée comme le font les démochrétiens fribourgeois.

Quelle a été la pratique genevoise ?

La droite a d'emblée proclamé, sans rendre public un programme commun, qu'elle présenterait une liste de sept candidats pour sept sièges. C'était vouloir pousser dehors les socialistes.

L'élection du Grand Conseil à laquelle participent les candidats au Conseil d'Etat est ensuite vécue comme une présélection. Or ce vote à la proportionnelle n'est pas fait pour cela (latoisage, panachage, cumul). Mais à quoi bon tout ce cirque si de toute façon est présentée pour l'élection au conseil d'Etat la liste complète décidée antérieurement. C'est inciter les électeurs à faire de la proportionnelle à l'occasion de l'élection majoritaire, mais alors les surprises ne sont pas exclues. Ce n'est pas de cette manière brouillonne et prétentieuse dans les attitudes que Genève trouvera l'énergie d'affronter les difficultés économiques et budgétaires toujours pas surmontées. ■